



# ACCOMPAGNEMENT À LA VAE POUR LES DIPLÔMES SUPÉRIEURS COMPTABLES - DCG ET DSCG



## OBJECTIFS

La prestation vise à guider le candidat tout au long de son parcours, dans sa démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE).

L'accompagnement aide le candidat à valoriser ses expériences, facilite la construction du dossier et prépare à l'entretien avec le jury de validation.

## CONTENU

- Analyse de son expérience professionnelle
- Choix et description des activités professionnelles ou extra professionnelles en rapport avec le diplôme choisi
- Aide méthodologique à la rédaction du dossier "Livret 2", à la complétude du référentiel des unités d'enseignement (UE)
- Aide au choix annexes
- Suivi individualisé tout au long du parcours
- Préparation de l'entretien avec le jury

## PRÉ-REQUIS

Etre titulaire d'une notification de recevabilité en vigueur, émise par le Dispositif Académique de Validation des Acquis (VAE).

## PUBLIC

Tout public

## DURÉE INDICATIVE

De 15 à 24 heures

## DÉLAI D'ACCÈS

Entrées et Sorties Permanentes

## TARIF

1785 euros € coût maximum de la formation.

Une solution de financement existe pour chaque situation. Nous consulter pour un conseil.

Nous consulter pour un parcours personnalisé, sur mesure.

## FINANCEMENT

CPF

CPF de transition

Financement individuel

Fonds publics, France Travail ou Région, sous réserve d'éligibilité

Plan de développement des compétences

## MODALITÉ D'ADMISSION

Après entretien

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation individualisée accompagnée



**MODALITÉ ENTRÉE SORTIE  
PERMANENTE DISPONIBLE**

Oui

**NIVEAU DE SORTIE**

Sans équivalence de niveau

**SERVICE VALIDEUR**

Le candidat à la VAE déposera son dossier de validation au DAVA de l'académie de Grenoble qui organisera le jury.

**VALIDATION**

Accompagnement VAE

**ACCESSIBILITÉ**

Un référent handicap est disponible pour étudier les conditions d'accès à la formation.

**A NOTER**

**Prestation éligible au compte personnel de formation**

La réforme de la Validation des Acquis de l'Expérience annoncée par la loi du 21 décembre 2022 ainsi que par le décret du 27 décembre 2023 est en cours de déploiement progressif.

A ce jour, la voie d'accès est différenciée selon le diplôme visé et le statut de la personne.

Nous vous invitons à vous rapprocher de nos services pour étudier votre situation et obtenir un conseil adapté.

**MODALITÉS PÉDAGOGIQUES**

Cette prestation s'organise sous forme d'ateliers collectifs et d'entretiens individuels en présentiel et/ou à distance. De plus, le candidat bénéficie d'un suivi individualisé.

Cette prestation peut être complétée par une formation professionnelle ou une période de mise en situation en milieu professionnel en entreprise.

Préparation à l'entretien avec le jury par des simulations. Suivi individualisé et si besoin accompagnement d'un expert pour la relecture et conseils.



## NOS RÉSULTATS POUR L'ANNÉE 2023

### TAUX DE RÉUSSITE

73% de taux de réussite

### TAUX DE SATISFACTION

Contacts

95% de nos clients sont satisfaits

### GRETA GRENOBLE

### TAUX DE RETOUR À L'EMPLOI

Accompagnement - Bilan - Conseil  
75 bis avenue Rhin et Danube  
91% Taux de candidats en emploi après la VAE  
38100 GRENOBLE

Accompagnement - Bilan - Conseil

Tél : GRENOBLE - 04 76 84 20 63 / VOIRON - 04 76 65 95 33

### GRETA DE GRENOBLE, Antenne Centre Isère

21, boulevard Edgar Kofler  
38506 Voiron Cedex

Accompagnement - Bilan - Conseil

Tél : GRENOBLE - 04 76 84 20 63 / VOIRON - 04 76 65 95 33

Mise à jour le 18 Avril 2024

